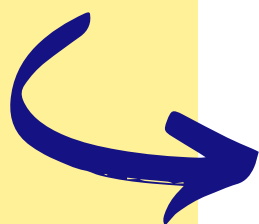




ACTION SOCIALE

- Qu'est ce que l'Action sociale?
- **Présentation de nos représentants et importance de nos actions**



Ils répondent à vos questions !!!



**ENGAGÉ-ES POUR LA
FONCTION PUBLIQUE**

Qu'est-ce que l'Action Sociale ?



★ DES AIDES POUR L'ENFANCE

Chèques CESU: Chèque emploi service universel -pour la garde d'enfant: de 0 à 6 ans: de 200 à 840€ par enfant à charge www.cesu-fonctionpublique.fr

-pour les Horaires atypiques: jusqu'à 200€ par enfant à charge www.cheque-domicile-universel.com/client/cesu-ministere-justice/

-pour le périscolaire / aide à la parentalité: de 6 à 12 ans: 250 à 350€ pour le périscolaire.

www.cheque-domicile-universel.com/client/cesu-ministere-justice

-Valable à l'extérieur: crèche, soutien scolaire... ou à domicile: baby sitting, garde occasionnelle, cours à domicile

Places réservées en crèche:
-> s'adresser à la DHRAS via vos RH
-> S'adresser à la SRIAS de votre région



★ DES ACTIONS CULTURELLES DE PROXIMITE (places ciné, parc d'attraction, spectacles...)

CRAS: Conseil régional d'action sociale : sur le ressort de chaque Cour d'Appel

ARSC: Association régionale socio-culturelle : sur le ressort de chaque Cour d'Appel, pour la culture et les loisirs

SRIAS: Section régionale interministérielle d'action sociale : chaque région administrative

Associations et amicales sur site : au sein de ton établissement ou de ton service



★ DES AVANTAGES VACANCES ANCV Chèques vacances :

Participation de l'Etat de 10 à 30% sur le montant épargné.

Cas particuliers : 35% pour les jeunes de moins de 30 ans; de 20% sur RFR ultramarin et majoration de 10 à 30% pour les personnes handicapées.

=> montant minimum de 40€ par mois avec une épargne de 4 à 12 mois maximum.

Site <http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fretvwww.ANCV.com>



★ Du SPORT

-ASMJ : Association sportive du ministère de la Justice : aide aux licences sportives, aux associations de sites, chèque intersport

Ô site : 75013asmj@gmail.com

-ANCV : coupon sport



★ DES AIDES FINANCIERES ET DES PRETS

-Aide matérielle non remboursable pour les personnes avec des difficultés financières passagères ou exceptionnelles

-Prêt à taux 0%
-Voir avec l'AS du personnel et adresser un dossier à la fondation d'Aguesseau

-Prêt bonifié du ministère de la Justice pour acquisition de la résidence principale
-Prêt travaux, amélioration de l'habitation etc... Via la fondation d'Aguesseau



★ UNE AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE

Pour les personnes retraitées > 55 ans, dont l'état et la dépendance physique peut être assimilée à Gir5 ou 6.

Ô site : www.fonction-publique.gouv.fr/amd



★ DES AIDES AU LOGEMENT

Logement temporaire via la SRIAS pour les agents nouvellement affecté / en situation d'urgence sociale/ de violence conjugale/ de difficultés financières.

Logement pérenne possible via la SRIAS et la DHRAS

AIP: Aide à l'Installation des Personnels les deux 1ères année de carrière: 700 ou 1500 € selon le lieu d'habitation.

Garantie Visale: Caution gratuite pour les jeunes < 30 ans titulaires ou contractuels qui couvre les impayés de loyers et charges dans la limite de 1300 à 500€ selon leur lieu d'habitation.



★ DES AVANTAGES RESTAURATION

Tarifs avantageux sur le prix du repas proposé aux mess et dans les lieux de restauration conventionnés.



★ Pour plus d'informations :

- Consulter le Guide FSU de l'action sociale : <https://fsu.fr/guide-des-prestations-interministerielles-d-action-sociale/>

- Consulter le Guide de l'Action sociale Justice

- Utiliser le Simulateur d'éligibilité à l'Action Sociale Interministérielle (AS) | Portail de la Fonction publique (fonction-publique.gouv.fr)

contact: action-sociale@fsu.frou.fsujustice.actionsociale@gmail.com

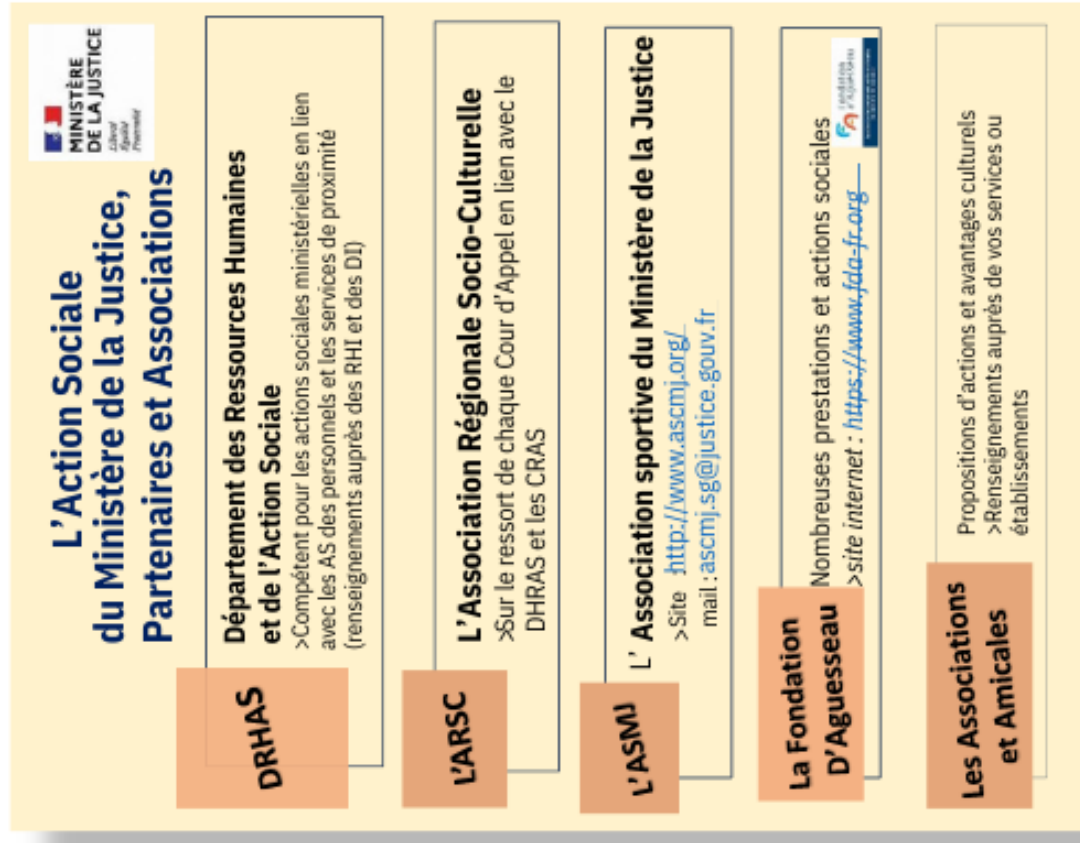


Contribuons à améliorer les conditions de vie des agents de l'Etat et de leur famille.



ENVAIÉES AU QUOTIDIEN

Schématisation des différentes instances et partenaires de l'Action Sociale





Quel est ton parcours professionnel ? Qu'en est-il de ton engagement syndical ? Quelles sont tes fonctions syndicales aujourd'hui ?

CPIP de profession, j'étais affecté au SPIP milieu ouvert de Paris.

Engagé et adhérent au SNEPAP-FSU depuis 2007, je suis investi dans l'action sociale depuis 2011, dans un premier temps en tant qu'expert et par la suite en tant que suppléant au CNAS.

En parallèle de ce mandat au CNAS, j'ai eu à occuper des mandats en tant que secrétaire régionale Paris IDF et membre au bureau national sur deux mandats.

Principalement investi dans l'Action sociale, je suis actuellement :

- Membre du CA à l'ANCV au nom de la FSU
- Membre du CA du CNOSAP au nom du SNEPAP-FSU
- Membre élu au CA de l'ASMJ
- Vice-Président de la SRIAS PARIS IDF au nom de la FSU
- Expert au CA de la Fondation d'Aguesseau



Youssef CHOUKRI
SNEPAP-FSU



L'Action sociale est à mon avis fondamentale dans l'exercice et la mise en œuvre d'une politique de ressources humaines. Elle s'inscrit dans une volonté de fidélisation des agents, c'est une forme de reconnaissance de l'investissement de ces derniers, elle est aussi un filet de sécurité pour eux et leurs familles quant ils traversent des moments difficiles.



Pourquoi la place des représentants syndicaux est importante dans l'action sociale ?

Dans l'ensemble des thématiques portées par la politique en matière d'action sociale au sein du CNAS, il est important de signaler que les succès ou réussites sont le fruit d'un travail collectif avec une synergie de l'ensemble des représentants des OS, toujours maintenue avec un seul objectif : le bien-être de l'agent et de ses ayants droits.

En effet, sur l'évolution du budget de l'action sociale qui atteint cette année presque 31 Millions €, il est important de noter : l'évolution de l'ensemble des dispositifs mis en place couvrant toutes les thématiques, en matière de petite enfance, restauration, logement, aides et secours, vacances familles et enfants, protection sociale complémentaire, soutiens aux amicales et associations de sites, aides à la pratique sportive, soutien et aides des orphelins etc

QUELLE EST LA MESURE D'ACTION SOCIALE DONT TU ES LE PLUS FIER ?

Mon implication au sein du CNAS est la traduction d'un engagement que j'ai par ailleurs dans le milieu associatif, j'ai toujours été animé par un intérêt porté à l'autre, être au service de l'autre, avec une conviction et un attachement aux missions du service public. Les actions dont je suis fier même si c'est difficile de répondre à cette question, je dirai que mon combat au sein de l'ANCV contre la privatisation de l'émission de chèques vacances m'honore. Pousser les interlocuteurs à faire marche arrière sur ce dossier, c'est une belle réussite, nous n'étions pas beaucoup sur cette position, avec un budget de 1 milliard 650 millions € sous tutelle de deux ministères, Bercy et le tourisme.



Au sein du CNAS, nous avons eu à mettre en place la colocation afin d'éviter aux collègues de dormir dans leurs voitures, et les avancées en matière de petite enfance, mais l'action qui me tient à cœur reste le partenariat pour les orphelins du Ministère de la justice avec Orphéopolis, en matière de restauration, de réservation de logements pérenne et la mise en place du prêt bonifié, l'évolution du camping des marais à l'île de Ré....



**Agnès
VAN LUCHENE**
SNEPAP-FSU



Quel est ton parcours professionnel ? Qu'en est-il de ton engagement syndical ? Quelles sont tes fonctions syndicales aujourd'hui ?

Assistance sociale de formation, je suis entrée dans la Pénitencière à compter de 1989 où j'ai exercé mon métier pendant 17 ans, avant d'intégrer le corps des CPIP en 2006.

Marquée par des injustices lors de mon début de carrière, la notion de défense et de représentation des personnels me paraît essentielle. Soutenue par le SNEPAP dès ma première prise de poste, je me suis ensuite engagée sur le plan régional de 1992 à 1999 avant d'intégrer le bureau national de 1999 à 2001.

Représentante des personnels en CHSCT, en CT SPIP pour le SNEPAP, j'ai également occupé différentes fonctions de Représentant des personnels en Action sociale pour la FSU au sein de diverses instances : au CNAS Justice (2010-2014), au CIAS (2010 à ce jour), à la SRIAS Grand-Est (de 2010 à ce jour).

Actuellement, je suis titulaire au CIAS, co-animatrice de la commission permanente du Budget et suppléante à la SRIAS Grand-Est.



L'action sociale vise à mieux articuler la vie professionnelle avec la vie personnelle. Elle a pour objet l'amélioration des conditions de vie des agents et de leurs familles. Concrètement, il y a des prestations spécifiques



Pourquoi la place des représentants syndicaux est importante dans l'action sociale ?

L'action sociale est co-construite par les OS représentatives et l'administration, en lien avec les prestataires.

La FSU est particulièrement attachée à ce mode de gouvernance. Les agent-es doivent pouvoir facilement s'adresser à leurs représentant-es du personnel et à leur administration pour bénéficier des prestations et faire connaître leurs besoins.

L'implication des OS est importante, et sans leur travail, l'action sociale en tournerait pas.

QUELLE EST LA MESURE D'ACTION SOCIALE DONT TU ES LA PLUS FIÈRE ?

Dans le cadre de l'intersyndicale, je suis fière des actions menées pour la revalorisation de toutes les prestations individuelles (chèques-vacances, le chèque emploi service universel CESU garde d'enfants, ou l'aide à l'installation des personnels AIP,) mais également par la création des 1000 places de crèche supplémentaires dans le cadre de la signature de l'accord égalité pro femmes-hommes.

S'agissant de mes fonctions en tant que co-animatrice de la commission permanente du budget, j'ai également été fière de la création d'outils et de graphiques rendant le budget plus lisible et d'éviter ainsi des discours en trompe l'oeil lors des séances plénières.

Quelles sont mesures que tu aimerais voir aboutir prochainement ?

- L'amélioration de l'accès au logement social pour les fonctionnaires et agents publics avec la sanctuarisation du 5% fonctionnaire
- L'indexation des barèmes d'accès aux prestations sur l'inflation
- La création d'un CESU périscolaire 6-12 ans



Quel est ton parcours professionnel ? Qu'en est-il de ton engagement syndical ? Quelles sont tes fonctions syndicales aujourd'hui ?

Entré dans l'administration pénitentiaire en 1985, j'ai tout d'abord commencé ma carrière comme Surveillant de détention de 1985 à 99 au sein des établissements de Metz et de St Mihiel. J'ai ensuite occupé les fonctions de moniteur de sport pendant 15 ans, de 1999 à 2014 au sein de divers établissements (Chateau Thierry – Tours – Aiton – St Mihiel).

Représentant local de l'Ufap de 1989 à 2009, je me suis engagé auprès du SNEPAP à partir de 2010 pour sa vision multicatégorielle, son sens de l'écoute, son ouverture, ses orientations positives ainsi que son humanisme et sa modernité.

Représentant FSU au CNAS Justice depuis 2014, j'ai également été membre du bureau national de 2015 à 2017.

Depuis 2019, j'occupe également la Présidence de la SRIAS Grand Est. Mon engagement est essentiellement dédié à l'Action sociale... pour tous.



Joël JACOB
SNEPAP-FSU



L'importance de l'Action Sociale est de mener des combats en particulier pour des agents dans le besoin de façon ponctuelle ou constante.

L'Action sociale a pour vocation d'apporter du bien être, des aides diverses mais également des aides complémentaires de manière matérielle et/ou financière.

Toujours au service de l'autre, notre objectif est de faire bénéficier les collègues d'un ensemble d'avantages souvent méconnus.



Pourquoi la place des représentants syndicaux est importante dans l'action sociale ?

- > L'absence de considération globale dans le domaine de l'action sociale de la part de l'administration de manière voulue et imposée nécessite une opposition légitime de la part des instances syndicales à vouloir imposer un ensemble de propositions, d'aides aux agents, de manière variée mais surtout utile.

QUELLE EST LA MESURE D'ACTION SOCIALE DONT TU ES LE PLUS FIER ?

Je suis fier de l'ensemble des actions, projets qui ont abouti, notamment grâce à un travail en binôme FSU mais aussi très souvent intersyndical.

Toutefois je citerai deux mesures plus particulières, comme la création d'Orphéopolis à destination des orphelins d'agents, et la création de l'ASMJ (du sport pour toutes et tous).

Quelle est la mesure d'action sociale que tu aimerais voir aboutir prochainement ?



*Ce serait surtout d'arriver à convaincre l'ensemble de la filière IP, que l'Action sociale est faite aussi elle et pour l'ensemble de la corporation !!
L'AS pour tous !*



**Quel est ton parcours professionnel ?
Qu'en est-il de ton engagement syndical ?
Quelles sont tes fonctions syndicales aujourd'hui ?**

Mon parcours professionnel débute au début des années 90 dans le secteur social et médico-social, privé et associatif, principalement comme éducateur de rue sur les quartiers sud de Lille, auprès des publics les plus précaires.

En 2000, j'intègre le Ministère de la Justice, comme Educateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Affecté sur la métropole lilloise, je découvre les femmes et hommes du SNPES-PJJ/FSU, des militants de terrain prônant tant les valeurs éducatives de leurs métiers que l'amélioration de leurs statuts et conditions de travail.

Je milite au sein de la section Nord et en deviens le Secrétaire Départemental en 2004. Muté dans le Pas-de-Calais en 2009, je m'investis en parallèle de la section locale, au niveau du secrétariat régional.

En 2014 pour défendre la Qualité de Vie au Travail, j'accepte de représenter la FSU au CHSCT départemental et me mobilise en parallèle au sein des associations locales et régionales d'Action Sociale ministérielles, telle l'ARSC auprès de la Cour d'Appel de Douai.

En 2018 en parallèle de mon métier d'éducateur, j'intègre le groupe FSU Action Sociale Interministériel, et siège comme membre titulaire au sein de la SRIAS Hauts-de-France, au pilotage des actions Culture, Sport et Loisirs, et participant à l'ensemble des autres commissions.



Jérôme GILBERT   
SNPES-PJJ

“

L'Action Sociale est un des axes majeurs de notre investissement militant à la FSU. Les thèmes travaillés comme le Logement, la Restauration, la Petite Enfance et les Loisirs... sont fondamentaux pour la Qualité de Vie des Agents des Services Publics, tant laissée pour compte par l'Etat depuis des décennies.

”



La FSU sur les Hauts-de-France défend des projets innovants notamment le Logement Urgence et Temporaire, avec des plateformes digitales dédiées ; une réactivité nécessaire quand des agents de l'Etat se retrouve à la rue!

QUELLE EST LA MESURE D'ACTION SOCIALE DONT TU ES LE PLUS FIER ?

Nous soutenons les dispositifs d'accès à la restauration, aux crèches, à la culture et aux loisirs en dehors des grande métropoles avec le développement des partenariats et des outils digitaux de communication sur tous les territoires de notre grande région.

Quelles sont mesures que tu aimerais voir aboutir prochainement ?



Vos représentants FSU militent pour que chacune des actions soient inclusives et que les agents en situation de handicap ou en charge de personnes en situation de handicap puissent bénéficier sans aucune restriction de l'ensemble des dispositifs d'Action Sociale voire de nouveaux dispositifs dédiés tels les séjours pour aidants familiaux.

L'accès au plus grand nombre aux dispositifs d'Action Sociale a toujours été et sera dans le mandat à venir plus que jamais notre cheval de bataille, pour une réelle amélioration de la Qualité de vie des Agents au service de l'Etat. »

POUR CONTACTER VOS REPRESENTANTS FSU



Youssef CHOUKRI

fsujustice.actionsociale@gmail.com



Agnès VAN LUCHENE

action-sociale@fsu.fr



Joël JACOB

joel.jacob@grand-est.gouv.fr

06 45 59 14 92



Jérôme GILBERT

jeromegilbert.fsu@gmail.com

06 80 99 00 32





POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à consulter nos différents guides :

- [Guide action sociale interministérielle](#)
- [Guide action sociale ministérielle](#)



ENGAGÉ-ES POUR LA
FONCTION PUBLIQUE

